

OPENFIELD

REVUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE

N°17 PLANTER

SOMMAIRE

Planter

Par Openfield 1

Cultiver nos rues

Par Sébastien Goelzer 2

Des Épicéas plantés il y a 60 ans, quel avenir ?

Par Rémy Teyssède 6

Le Jardin botanique de la Villa Thuret

Par Robin Ardito 11

Le jardin des joyeux

Par Wagon Landscaping 16

Pour une gestion durable des haies de la Creuse

Par Marin Baudin 19

Discrétion bocagère

Par Marine Schmerber 24

Paysages en élaboration

Par Mathilde Rue 27

Aux jardiniers de banlieue

Par Jean-Alfredo Albert 28

Planter

Alors que l'été tarde à se faire sentir, avec bonheur pour certains — trop heureux de voir à nouveau la pluie — et un peu de lassitude pour les autres, nous vous proposons un numéro PLANTER ! Puisque l'arbre et le végétal semblent être une de nos meilleures armes contre le changement climatique, nous avons souhaité vous présenter quelques belles expériences, quelques belles réflexions, quelques belles idées.

Par Openfield 6 JUILLET 2021

Et peut-être d'abord ouvrir notre numéro avec ce travail de Sébastien Goelzer et l'association Vergers Urbains autour de la plantation de rue, ou comment se réapproprier l'espace public, le rendre non seulement à nouveau commun mais possiblement fertile. À ce travail en milieu parisien vient faire écho la réflexion menée par Rémy Tesseydre depuis le plateau de l'Aubrac autour de ce motif à priori mal aimé : la bande boisée. Celle, d'un vert sombre de conifères, qui vient marquer de manière brutale un paysage ouvert, pelé, venté. Sauvage. Ces épicéas méritent-ils pour autant d'être sacrifiés ? Car le monde végétal, et, par extension, le paysage n'est et ne fut jamais quelque chose de figé. Il est sans doute vain et ridicule de vouloir à tout prix le maintenir, en faire un décor immuable. Le travail de recherche mené au sein de la Villa Thuret, par Robin Ardito et ses collègues, est ainsi fait d'expériences, d'échanges de plantes, d'acclimatations. Car dans les années qui viennent c'est de cela qu'il sera question. Comment le végétal, et comment nous-mêmes et tout le monde animal allons nous nous adapter à la situation ? Il faut que cela soit avec intelligence. Arrêtons, s'il vous plaît, de siphonner tout ce que nous pouvons. Et plantons. Mettons les vieux enrobés en pièces et semons, ainsi que l'a fait Wagon Landscaping dans le si beau Jardin des joyeux et regardons comment un lieu stérile devient une débauche de fleurs, d'insectes et de papillons. Agriculteurs, arrêtons d'arracher les haies, laissons-les grandir, pousser, prendre de l'espace. Car les services qu'elles nous rendent ne laissent pas de place à l'hésitation. Il suffit, pour le comprendre de regarder un peu en arrière. C'est ce que fait Marin Baudin, à travers une étude menée par le CAUE de la Creuse sur le maillage bocager, revenant sur l'histoire qui permit la formation de ce paysage, il pose la question de son devenir. De la même manière, Marine Schmerber nous propose d'écouter les membres de sa propre famille pour comprendre ce que fut leur rapport à la haie. On émonde, on taille, on prélève. On coupe. On laisse pousser. Mais toujours le végétal est un allié. Pour l'ombrage, le fourrage, pour le petit bois de chauffage, il serait absurde de vouloir s'en passer. Et il y a le plaisir de regarder un arbre pousser. Année après année, comme ces agriculteurs agroforestiers dont les voix se posent sur les paysages en construction que Mathilde Rue a filmé. On écoute. On regarde. Le vent qui passe dans ces tout jeunes arbres. Le dernier article est dédié aux jardiniers, ceux de banlieue

que Jean-Alfredo Albert observe et dessine avec un mélange d'étonnement et d'amitié. Ces jardins sont le lieu d'expérimentations végétales plus ou moins hasardeuses, menées avec le plus grand sérieux. Car on entretient parfois son jardin comme on fait le ménage, serions-nous trop méticuleux ?

Le numéro s'accompagne en parallèle des deux nouveaux épisodes de nos séries amorcés au printemps : Miguel Rebelo nous emmène du côté de Bordeaux avec son troupeau tandis qu'Alexis Pernet nous propose une plongée dans les carnets d'un paysagiste confiné.

Nous profitons enfin de ce numéro 17 pour vous annoncer avec enthousiasme la publication de notre troisième ouvrage, *Seven Sisters* ou les villes jumelles. Un récit textuel et photographique, entre Europe et Amérique où la narratrice va de déambulation en souvenirs. Où des villes immenses se mélangent à des villages, où l'on cherche partout, dans le paysage, les traces de leurs histoires entremêlées. Brighton, New Brighton. Lisbonne, New Lisbon. Berlin, New Berlin. Paris, New Paris. Carlisle, New Carlisle. York, New York. La Rochelle, New Rochelle.

En vous souhaitant de bonnes lectures et un bel été !

Armande Jammes pour Openfield



POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Openfield, *Planter*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/climat-2/>

Cultiver nos rues

Prises par l'assaut du modernisme et accaparées par les machines, nos rues sont parfois devenues des milieux hostiles où il est dangereux de sortir des « clous » ou des voies dédiées. C'est le monde de la vitesse, où l'on passe sans vouloir s'arrêter, sauf sous la contrainte des feux de circulation. Un monde où les voitures s'accaparent la majeure partie de l'espace public, par les chaussées, les réseaux techniques, les espaces de stationnement, ou des infrastructures qui segmentent...

Par Sébastien Goelzer 6 JUILLET 2021

Certains citoyens s'y aventurent malgré tout, armés de quelques outils, mais surtout pas mal de ténacité. Ils ont une manière de lutter, en marchant, contre la dissolution de l'expérience urbaine. Contre cette expérience par écran interposé, ou sur des sites propres et sursécurisés, où le nez n'est plus en l'air, mais sur le smartphone.

Vers une agriculture urbaine de situation

Leurs armes sont des outils de jardinage. Jardiner la ville est opportuniste par nature. Comme l'art peut être un sujet de dérive situationniste¹ avec une agriculture urbaine de situation, le glaneur peut se faire flâneur et vice versa. L'acte du jardinage suscite la dérive urbaine, l'aléatoire, l'inattendu, la sérendipité². Ce hasard heureux qui nécessite des espaces pour se déployer, ou de l'interaction, tant avec les gens qu'avec la nature. Cette dérive se cultive. Henri Lefebvre, marqué par les situationnistes, souligne le besoin de spontanéité et la découverte de la quotidienneté comme lieu de combat. Pour lui, la ville a un rôle de médiatrice, entre le global et le privatif.

Il s'agit de faire face à une variété de situations : l'être humain souhaite le calme et le bruit, être seul ou avec les autres, être à la fois en ville et à la campagne. Il s'agit de répondre à diverses volontés, sans niveler vers un milieu sans saveur, trop fade, qui, finalement, ne conviendrait au goût d'aucuns. Les situationnistes défendent un urbanisme unitaire, créateur d'espace social, permettant l'aventure : un espace ouvert, sans règlement. Lesquels n'ont, de toute façon, pas les moyens d'être appliqués.

Sortir la nature de ses enclos

Jardiner nos rues est une manière de faire sortir la nature de ces enclos que sont les jardins partagés, squares, parcs... et passer à l'acte pour investir la rue, les places, ou plus largement la ville. Par une action qui relie directement les individus entre eux et à leur environnement. Une action qui permet de combiner la pratique avec la théorie, par des moments de partage de savoir-faire où les différences culturelles de langage sont reconfigurées en atout. Car au-delà de la barrière du langage et des différences sociales, une connexion

physique s'établit et donne lieu à une expérience collective qui permet un changement de regard sur son quartier, un changement de comportement.

C'est ce qui pourrait s'appeler « mettre en commun » (en référence à l'anglais « *commoning* »). Ce concept ne peut pas être mis en pratique sans un processus actif de réappropriation des habitants.

Cet acte est au cœur d'un mouvement contradictoire, entre, d'une part, ce que beaucoup considèrent comme un retour ou une renaissance des communs et, d'autre part, un retour des enclosures, l'accélération du phénomène de privatisation des espaces collectifs ou publics. L'agriculture urbaine, dans la foulée des jardins partagés, contribue fortement à une redécouverte des communs, en permettant de transformer radicalement le paysage, pour en faire des espaces accessibles à tous, producteurs de services communs, alimentaires entre autres. C'est aussi de nouvelles manières de gérer le territoire qui sont redécouvertes et font l'objet de multiples expériences d'implications citoyennes. Car face au manque de maîtrise de la collectivité, certains citoyens s'auto-organisent alors pour impulser, faire pression ou mettre en place, avec ou sans la participation de la ville.

Espaces de frictions et préfiguration

Différentes luttes locales et expériences sociales participent à l'émergence des communs. Ce sont parfois des pratiques préfiguratives, ou utopies concrètes. Un nouveau récit d'émancipation, post croissance, qui peut fédérer les initiatives. Un foisonnement, une ligne de fuite ou de contournement.

Certaines formes d'agriculture urbaine sont les héritières des luttes paysannes qui se sont développées au moyen âge, par la dynamique de réappropriation des terres.

En ville cette fois, elles s'inscrivent dans l'histoire des mouvements sociaux avec les *diggers*³ ou indirectement et plus récemment, avec les mouvements des places tels que OWS (Occupy Wall Street) ou Madrid – 15-M Puerta del sol⁴. La green guerilla a ensuite pris la relève en tant que mouvement de récupération d'espaces délaissés, soumis à la spéculation

immobilière. Le jardinage de rue est une première expérience avec les communs, ouvrant vers d'autres champs et vers la notion de partage.

Reconquérir les rues, 10 ans après

Cela fait bientôt dix années qu'a été écrit l'ouvrage « Reconquérir les rues⁵ », par Nicolas Soulier. Ouvrage à charge contre la stérilisation des rues et l'emprise consacrée à l'automobile. Des rues sans vie, cernées de hautes clôtures, murs aveugles, fenêtres en forme de meurtrières, matraquées à coups de barreaux et dispositifs anti stationnement. Régies par des règlements et normes contribuant à dénuier les espaces communs de toute vie par diverses interdictions. Interdiction de sécher son linge, de marcher sur la pelouse, de laisser trainer des objets personnels partagés (tel que des jardinières devant chez soi). L'idée des « frontages », autrement dit les pas de porte, est de laisser se développer une troisième catégorie d'espace, un « entre-deux » ni complètement privatif, ni complètement public. Un peu des deux, une interface, entre les deux sphères, entre l'intime et le public, entre l'intérieur et le dehors. Un espace qui ne soit pas qu'un lieu de circulation ou de stationnement. Il peut aussi bien accueillir la vie du quartier que sa vie personnelle. Des petits riens qui font beaucoup pour la vie de la rue, pour donner envie d'y flâner, développer le plaisir de la marche ou juste se poser.

Malgré cela, aujourd'hui, les habitudes perdurent lors des projets de requalification de l'espace public : goudron, absence de retrait entre le trottoir et la façade. Et quand ils existent, ils n'invitent pas à s'y attarder, mais juste à passer, d'un pas rapide, sans regarder. Ces dispositifs se concrétisent par une grille opaque et sécuritaire, le panneau « attention chien méchant » et une haie peu champêtre.

La création de Vergers urbains, pour créer des espaces communs

La création de l'association Vergers Urbains, en 2012 est le fruit de toute cette histoire, tous ces mouvements. Avec comme idée principale ce souhait d'intervenir, partout où cela est possible pour développer des dynamiques collectives autour du nourricier, du végétal. Avec la création d'espaces du troisième type, situés entre le jardinage récréatif, et le maraîchage (bio) intensif. L'association intervient avec une posture de médiation entre les dynamiques informelles et les logiques institutionnelles ou économiques, entre revendications et approches consensuelles.

Car l'espace public est indispensable à l'émergence de la civilité, de l'urbanité, du vivre ensemble, à la formation d'une conscience politique. S'il a parfois perdu la capacité à générer du lien social, comme une zone qui appartient à tout le monde et à personne à la fois il reste par nature un espace à partager avec d'autres, une sorte de commun qu'il faut gérer. Il est donc aujourd'hui le terrain d'action privilégiée de l'association Vergers Urbains.



Place Moro Giaferi, Paris, dans le cadre de Végétalisons le 14e ©Sébastien Goelzer

Le projet des Fermiers Généreux

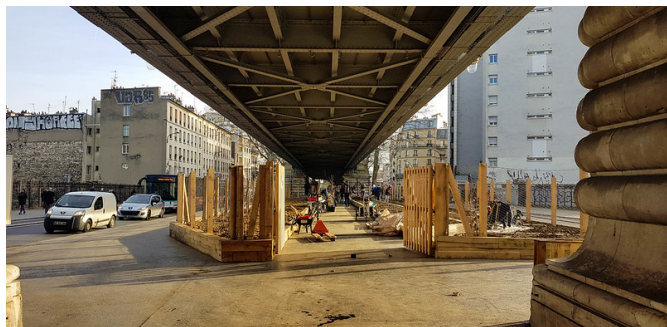
Le projet des Fermiers Généreux, en cours de développement sur le Boulevard de La Chapelle, à l'interface entre les 18^{ème}, 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris, fait suite à un appel à projets lancé par la ville dans le cadre de Parisculteurs⁶. Il est le premier à être lancé sur un espace public.

Cet espace public cumule divers enjeux, au cœur de ce qui doit devenir une promenade urbaine, située entre Barbès et Stalingrad, sous les voies de la ligne 2 du métro, au-dessus du faisceau ferré de la gare de l'Est et entre les 2 voies du boulevard de La Chapelle.



Projet Fermiers Généreux®, Boulevard La Chapelle. ©Vergers Urbains

L'enjeu pour l'association et ses partenaires est de faire de ce lieu un espace inclusif et de définir le rôle que peut jouer un tel projet d'agriculture urbaine face aux tensions persistantes qui se concentrent sur cet espace public, où se percutent les problématiques sociales, environnementales, politiques, paysagères et sécuritaires. C'est l'occasion d'explorer et d'expérimenter de nouvelles manières de gérer les communs, de nouvelles façons d'impliquer les habitants à travers des activités tournées vers des cultures nourricières. Le projet vise à créer une sorte de tiers-lieu dédié à l'agriculture urbaine, un espace ressources, comportant entre autres la création d'une pépinière de quartier, un espace de fabrication et une cuisine partagée.



Site des Fermiers Généreux, Boulevard de la Chapelle. Paris Janvier 2020 ©Sébastien Goelzer

Institutionnalisation versus spontanéité

De manière générale l'agriculture urbaine peut permettre de retrouver ce rapport à la rue, redonner sens à l'espace public, ce que l'urbanisme moderne a supprimé, réduit à un simple lieu de circulation où tout élément perturbant ces flux est éliminé, par des éléments de canalisation : potelets, barrières...

Face à la stérilisation, les mauvaises herbes usent de formes de résistance dont pourraient bien s'inspirer les humains en lutte pour leur droit à s'exprimer, à s'appropriier l'espace en mettant à profit les ressources du lieu.

L'évolution culturelle et réglementaire tarde à se mettre en place, mais des outils se multiplient pour permettre ce type d'usage : zones de rencontre, la rue aux enfants, les permis de végétaliser. Le partage de la rue est remis en question, notamment la place de la voiture, celle du piéton, et surtout celle des riverains, qui habitent cette rue.

De nombreuses villes ont répondu à cette demande citoyenne, en mettant en place des outils incitatifs inspirés du permis de végétaliser lancé par la ville Paris. Vergers Urbains a accompagné les premières opérations de végétalisation participative à Paris, en même temps que l'émergence du mouvement des Incroyables comestibles⁷ et un peu après les premières initiatives de guerilla gardening⁸.

Nous avons ainsi pu témoigner de l'évolution des enjeux, des projets, des ambitions, avec notamment le début des projets de débitumage parisiens, comme une nouvelle perspective de végétalisation permettant de rompre avec les projets hors sol, aller plus en profondeur et gagner en pérennité.



Impasse Molin, Paris 18e, plantations suite à une opération de débitumage ©Sébastien Goelzer

Le cas des « gens de Cottin »

Les motivations pour la végétalisation sont diverses : amener

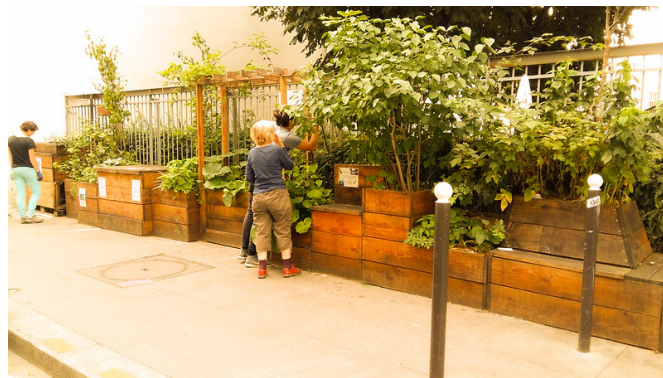
la nature en ville, créer du lien social, améliorer son cadre de vie, ou gérer des conflits d'usages...

Le cas des « Gens de Cottin » est représentatif de ces divers enjeux et constitue le premier projet accompagné par Vergers Urbains. Né en 2014, rue Jean Cottin, à Paris 18^e, de la volonté d'habitants isolés, d'embellir leur rue, tout en luttant contre des dépôts sauvages. Ce projet qui partait de la volonté de poser 3 bacs dans un recoin s'est vite transformé en 10 modules, comportant treilles, bancs, coffre à outils, réserve d'eau, composteur, le tout construit lors d'un chantier d'insertion sociale et avec les habitants.

Chaque année, avec l'appui de la mairie du 18^e, le projet s'est étendu avec l'implantation de nouvelles jardinières (36 aujourd'hui), de systèmes de récupération d'eau... Le collectif s'est élargi, en se constituant en association, et porte de nombreux projets au sein du quartier. Ainsi, il a commencé par organiser des fêtes de quartier en fermant la rue à la circulation et s'implique dorénavant dans l'organisation de la Bonne Tambouille à proximité, tous les premiers samedis du mois, qui rassemble de nombreuses associations locales sur les questions alimentaires.

D'autres projets sont parfois moins inclusifs et visent principalement à lutter contre les mésusages et à exclure par le végétal certaines populations ou à décaler loin des fenêtres certains problèmes.

Depuis 2015, plus de 2500 permis de végétaliser ont été déposés. Une soixantaine de projets ont été accompagnés par l'association, dont une trentaine dans le 18^e arrondissement.



Rue Jean Cottin, Paris 18e. Par l'association Gens de Cottin ©Sébastien Goelzer

Les intervenants sur la végétalisation de l'espace public deviennent multiples, chacun avec ses propres méthodes ou attentes, parfois divergentes, qu'il faut concilier ou accompagner. Entre aspiration au sauvage et aspiration à la propreté, entre dynamique collective et dynamique privative. C'est une politique à double face, qui permet d'inciter les habitants à se lancer, à investir l'espace public, tout en signifiant aux réfractaires à l'administration, à la technocratie qu'il convient qu'ils se conforment aux règles. Le permis de végétaliser a parfois cassé la spontanéité qui prévalait, faite de bon sens et de confiance.



Rue Simplon, Paris, dans le cadre de Végétalisons notre 18e ©Sébastien Goelzer



Rue Didot, Paris, dans le cadre de Végétalisons le 14e ©Sébastien Goelzer

La question de la pérennité

C'est dorénavant l'accompagnement de ces projets qui est en jeu : pour leur donner plus d'ampleur, tout en confortant les dynamiques collectives. C'est dans ce cadre que Vergers Urbains est sollicité, pour accompagner la végétalisation de l'espace public (pour les arrondissements parisiens), ou des espaces collectifs au sein du patrimoine des bailleurs sociaux. Nous agissons en interface entre l'institution et l'habitant, via des activités de sensibilisation, mobilisation, co-conception, chantiers participatifs ou par l'animation d'ateliers.



Rendez-vous de concertation de dans le cadre de la végétalisation de la rue des poissonniers, Paris 18e ©Sébastien Goelzer

Il est judicieux de se demander si ces initiatives participent toujours au développement des communs urbains. C'est le cas lorsqu'ils sont effectivement portés par un collectif d'acteurs ayant pour volonté de développer un espace commun. La procédure du permis n'impose pas et n'incite pas non plus à un portage et une gestion commune, ni à une démarche de co-construction. Cela peut aussi générer une tragédie du non-commun (Dardot et Laval). Certains y voient

une déliquescence du paysage, un appauvrissement esthétique de l'espace public et appellent à une reprise en main par la ville, face à ces initiatives qualifiées de « bobos ». La question du beau et du bon goût met rarement tout le monde d'accord. La pérennité est, en effet, la principale problématique.

Certains citoyens spectateurs, consommateurs de l'espace, s'offusquent parfois de ces initiatives dérangeantes, jugées trop anarchiques, hors cadre, pour défendre un ordre social prédéfini comme seul légitime, porteur d'un intérêt général « prémâché ».

C'est à la condition d'arriver à faire germer la dynamique du Commun que les espaces végétalisés pourront incarner autre chose que notre incapacité collective à prendre soin de ce qui nous est proche.



L'AUTEUR

Sébastien Goelzer

Sébastien Goelzer est urbaniste indépendant, spécialisé en permaculture urbaine, cofondateur de l'association Vergers Urbains et du Collectif Babylone. Il est impliqué dans de nombreux projets d'agriculture urbaine et d'urbanisme collaboratif.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Sébastien Goelzer, *Cultiver nos rues*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/cultiver-nos-rues/>

Des Épicéas plantés il y a 60 ans, quel avenir ?

Histoire d'un motif planté, récit d'un projet de réhabilitation et écho d'une recherche-projet.

Par Rémy Teyssède 6 JUILLET 2021

Lors des débuts immersifs de ma recherche doctorale au sein de l'équipe technique du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, ma prospection d'un sujet adéquat s'est heurtée à un objet étonnant : « Les bandes boisées » ! Une infrastructure végétale dont on a durement tiré le portrait et réduit à l'image d'une verrue dans le paysage. Pourtant, lorsqu'en ce mois de novembre 2018, alors qu'une première neige avait pressé les éleveurs à redescendre leurs vaches des estives, j'éprouvais l'efficacité de ces épicéas rangés au pas. En marchant au bord de la bande boisée à l'entrée du village d'Aubrac, je contemplais le paysage d'un blanc vêtu, jusqu'à ce que le dernier arbre se dérobe brutalement pour me laisser affronter *lo troberso* (vent traversant le massif de l'Aubrac). Éléments contestés pour leurs esthétiques, à la croisée de l'agriculture, de la forêt, les bandes boisées sont devenues un de mes sujets d'investigations pour l'expérimentation d'outils de médiation. Identifié dans la charte du Parc Naturel Régional de l'Aubrac et dans sa charte forestière territoriale comme un motif agropastoral, ma démarche a contribué au programme de réhabilitation de ces linéaires, engagé en 2019 à l'initiative du chargé de mission forêt.



Bandes boisées sur le plateau ouvert de l'Aubrac. ©Rémy Teyssède

La définition de cette infrastructure végétale se base en premier lieu sur son envergure : un minimum de trois alignements d'arbres, pour une centaine de mètres de linéaire minimum. Rares sont les plantations dépassant les vingt lignes, mais leur longueur peut atteindre plusieurs kilomètres. Plantées dense, elles se composent essentiellement de résineux, majoritairement de sapins Épicéas et de Pectiné. Cependant,

cette définition formelle gomme la raison de leurs inventions et de leurs présences sur le territoire du haut plateau Aubracien. En effet, les 100 km de linéaires recensés sur le périmètre de confluence des départements de la Lozère, du Cantal et de l'Aveyron se justifient par la présence de vents forts, estimés à 140 jours par an et d'épisodes violents réguliers, dénommés suivant leurs origines ou leurs charges : *Ben d'olto* ou vent d'Autan/vent du midi, le *Bén Bas*, *Lo Troberso* (la traverse), le *Burle*, *Lo Basiso*, ou encore *Lo Souledre*.



Congère formée suite à la coupe d'une bande boisée. ©Rémy Teyssède

Ce riche vocabulaire témoigne des rudesses climatiques dans la vie locale et sur un plateau dénué d'arbres. À ces vents perpétuels, s'ajoute la contrainte de la neige couvrant le territoire durant les hivers, régulièrement les automnes et les printemps. Fréquemment, l'association de l'un et de l'autre génère des congères, parfois exubérantes. En bord de route ou dans les pâtures, les linéaires d'Épicéa procurent alors un abri et fonctionnent différemment, selon leurs épaisseurs. Souvent limités à trois lignes densément plantées, les arbres filtrent le vent à travers leur branchage et génèrent un espace sans courant d'air sous le vent. Observable dans les pâtures, ce « rideau brise-vent » offre un abri aux troupeaux en pâturage. Une solution contemporaine aux claies de bois et branches de Hêtre qui protégeaient par le passé les troupeaux à proximité des Burons¹. En complément, les plantations plus larges ne filtrent pas le vent, mais le repoussent vers le haut. Elles protègent du vent routes, hameaux et pâtures sur une distance égale à vingt fois leurs hauteurs, mais aussi des particules de neiges et le brouillard transporté par

ce dernier.

Or, on observe désormais dans le discours des technicien·nes du PNR de l'Aubrac de nouvelles fonctionnalités : cynégétique, lutte biologique, lutte contre l'érosion éolienne, stockage de CO₂, infiltration de l'eau, stockage de la neige, protection du couvert herbacé et des fonctions sociales pour les activités de pleine nature. Le regard expert donne à ces motifs des fonctions plurielles, affirme leurs multifonctionnalités et les services offerts au territoire. Pourtant, le discours des agent·es fait face à des arguments d'ordre esthétique. La méconnaissance du fonctionnement de ces linéaires explique en partie le dénigrement dont ils sont sujets, bien que l'essentiel des critiques porte sur leur « faciès ». La plasticité monobloc des linéaires végétaux est décriée, parfois fortement par quelques acteurs et actrices de tous milieux, élu·es, habitant·es, agriculteur·trices, associatifs. – *Barrière visuelle, elles obturent les points de vue depuis les routes. Elles interfèrent dans le paysage dénué d'arbres et par leurs aspects artificiels, dénaturent les paysages « préservés » de l'Aubrac...* –

À travers l'écoute des propos de la controverse s'esquissent les représentations paysagères des groupes sociaux, au sujet du plateau de l'Aubrac, un élément touristique plébiscité et un marqueur territorial fort. L'image d'un territoire suspendu dans le temps, immuable, sans arbres à l'horizon dégagé, préservé du point de vue environnemental, domine les représentations. Cependant, les bandes boisées, par leurs présences jouent un double rôle : elles participent à cette impression d'immuabilité, par leurs aspects immobiles et intemporels (pas de changement de feuillage, faible croissance, formes identiques et monospécifiques), mais aussi choquent par leurs essences, leurs implantations rectilignes, leurs homogénéités... L'ampleur de la controverse impose à la direction du PNR de l'Aubrac et aux élu·es une circonspection et une prudence accrue.



Effet protecteur d'une bande boisée. © Dorian Cablat

Véritable impensé durant de nombreuses années, l'approche de cette thématique au côté du chargé de mission s'est révélée difficile, de par l'absence de traces et témoignages de leurs origines. La rencontre de propriétaires de bande boisée, d'élu·es, de techniciens a permis de retracer l'histoire de ce motif territorial. Situées dans les années 1960, les premières plantations se révèlent antérieures à cette date-là ! Un ingénieur des ponts et chaussés basé à Laguiole orchestre dans les années 1930 les premières plantations en

bord de route. En 1948, quelques photos prises d'avions permettent de distinguer leurs présences, prématurées à la mémoire collective. Cependant, l'importante campagne de plantation débute dans les années 1960, à l'initiative du Fonds Forestier National qui distribue à l'échelle nationale des millions de plants forestiers. Le climat froid et humide de l'Aubrac a orienté les planteurs vers des plants d'Épicéas, particulièrement adaptés. Ainsi, voient le jour les premières plantations en bord de route, réalisées parfois avec des écoles du territoire et plus généralement par des travailleurs espagnols ou quelques élu·es locaux. Dans le prolongement de cette campagne de plantation, la DDAF² met en œuvre durant les années 1970 une politique de modernisation de l'agriculture et des biens de sections³. L'enclosure⁴ des dernières parcelles de pâturages collectifs est organisée à la suite de l'effondrement des activités dans les Burons, remplacées par l'élevage en manade⁵. Dans les biens de sections, ces travaux mènent au morcellement des parcelles structurées en parcs, à la réalisation des chemins d'accès, de points d'abreuvement et à la création de bandes brise-vents. Les bandes boisées sont donc un motif contemporain créé pour répondre aux contraintes climatiques qui altèrent le changement économique et agricole du massif de l'Aubrac, en contraignant le développement des activités de tourisme hivernal et l'ensemble des activités dépendantes du réseau routier. Il s'agit d'une mutation concomitante du système agricole, du système social, du système économique et des paysages.

Néanmoins, depuis les années 2010 les bandes boisées se trouvent confrontées à un enjeu agricole. Lorsqu'elles sont situées sur du foncier privé quelquefois collectif, les boisements sont parfois supprimés pour augmenter la surface enherbée ou exploités lorsqu'une opportunité économique est présentée par un exploitant forestier. L'adaptation des structures agricoles fragilisées par une dépendance à l'herbe, un manque récurrent de foin causé par les sécheresses répétitives et des pullulations de rats taupiers, génèrent des logiques de prédatons foncières en vue de gagner davantage de surfaces. Les conséquences paysagères et environnementales de ces dynamiques sont fortes : baisse de la surface boisée du plateau, disparition des arbres isolés, épierrement des prairies mécanisables, coupe des bandes boisées, homogénéisation des espaces... Le manque d'efficacité des bandes boisées accroît le sentiment d'inutilité de ces peuplements. Clôtures abandonnées et plantations envahies par les bovins, absence d'éclaircie, chablis⁶ et sécheresses les dégradent. Implantés selon des logiques forestières de forte densité, sans avoir reçu de gestion depuis leurs plantations, les linéaires ont aujourd'hui perdu une partie de leur efficacité. Le caractère exogène et forestier des essences plantées a également contribué à la non-gestion de ces parcellaires. De plus, l'observation de cas de scolyte sur plusieurs massifs forestiers du territoire, mais aussi sur des bandes boisées esseulées par les sécheresses successives, font craindre aux agents de l'ONF, du CRPF et au chargé de mission forêt du PNR une prochaine crise sanitaire et le dépérissement des Épicéas. D'autant plus que cette essence compose seule 57 % des formations végétales⁷.

Aujourd'hui, s'expriment à la fois les limites des pratiques forestières (plantation monospécifique, essences à vocation

productives), mais aussi les logiques productives du pastoralisme extensif exacerbé (spéculation foncière, dépendance fourragère, sur-pâturage). Ces infrastructures végétales se trouvent à la croisée d'enjeux économiques forestiers, agricoles et écologiques en participant à la trame verte et bleue, mais aussi sociaux en crispant les représentations contradictoires du paysage. Perçus par une partie du milieu agricole essentielle au bien-être animal des troupeaux et une réponse face aux stress hydriques, d'autres perçoivent les peuplements comme un obstacle dégradant l'attrait touristique, productif et la qualité des paysages idéalisés.



Coupe forestière sur un linéaire en bordure de route. ©Rémy Teyssedre

Le rayon d'action du Parc Naturel Régional apparaît faible au regard des enjeux transversaux à cette thématique. Les logiques foncières et agricoles sous-tendues par la PAC⁸ et les dynamiques de coupes relevant de l'initiative d'entreprises forestières ne sont pas à la portée d'une structure sans pouvoir réglementaire qui base sa politique sur la concertation et un projet commun. L'accompagnement de propriétaires pour réhabiliter ou renouveler les peuplements, au travers d'une première série de chantiers pilotes, a permis d'éprouver des itinéraires techniques. Puis, dans second temps la campagne de plantations a été élargie auprès des propriétaires volontaires. Une stratégie concertée avec les structures partenaires (CRPF, associations de planteur-euses, Chambres d'Agriculture) plus ou moins impliquées dans la démarche. Cependant, quelle posture adopter face aux projets de réhabilitation et de plantation ? Comment objecter aux problématiques de systématisation des plantations et d'absence de gestion ? Comment répondre aux critiques sociospatiales et notamment paysagères liées à ce motif ?

La réponse construite avec le chargé de mission forêt du PNR, Romain Ribière, consiste à opérer un basculement de paradigme dans les logiques de plantations, mais aussi de gestion de ces peuplements ! Conçues comme des forêts productives, il s'agit désormais de basculer les bandes boisées vers des logiques agropastorales. Cette hypothèse résulte des constats effectués lors des rencontres avec des propriétaires, mais aussi lors des différents échanges avec les commissions de biens de sections¹⁰, les porteur-euses de projets et lors des chantiers pilotes. Elle prospecte l'usage d'essences locales (Label Végétal Local) pour rapprocher les plantations des haies bocagères, éléments paysagers gérés et

familiers des agriculteur-trices. Par ailleurs, l'absence de production de paille sur le territoire peut encourager l'usage de bois déchiqueté pour le paillage des stabulations, produits dérivés du recépage et de l'entretien de haies. Enfin, l'usage de la feuille et le Frêne têtard sont des pratiques couramment employées. Le projet de réhabilitation des bandes boisées contribue à une plus grande autonomie du système agricole et une résilience en augmentant les ressources accessibles. Toutefois, ces usages restent des pratiques subsidiaires, dont la généralisation reste difficile à envisager.



Mise à disposition du bétail de branche de freine. ©Rémy Teyssedre



Éclaircissement et regarnie d'un linéaire peu fonctionnel. ©Rémy Teyssedre

Ce basculement d'une logique forestière vers une logique agricole peut paraître anodin, mais implique plusieurs bouleversements. Le premier est de l'ordre de l'animation de projet. Il s'agit désormais d'adapter les projets aux besoins agricoles et aux enjeux techniques, financiers, de gestion et d'usage du linéaire boisée, plutôt que d'imposer une réponse systématique comme lors des années 60 – 80, avec l'usage d'une seule essence. Les nouvelles modalités de projets sont concentrées sur les quelques échanges constitutifs au projet (environ trois à six rendez-vous) entre le propriétaire et les agents en charge d'élaborer la plantation. Afin d'influencer la conduite de projet et nous assurer que certains points sont abordés (évaluer et mieux répondre aux besoins et usages, prendre en compte les enjeux paysagers, les usages à proximité) nous déployons un ensemble d'objets informatifs et contributifs qui construisent par étape le projet. Le livret : informatif sur les techniques d'entretien, les choix des végétaux, le positionnement dans l'espace de la plantation ; s'accompagne d'un guide d'aide à la décision. Il propose un panel d'it-

inéraires techniques pour élargir les choix et sortir de la dichotomie couper — replanter. D'autres objets, tels qu'une grille de calcul des coûts, un plan-guide de spatialisation du projet et un tableau de bord de gestion simplifiée participent à coélaborer le projet, positionner la gestion à long terme et la spatialisation de la plantation comme des enjeux du projet. Ce dernier objet pérennise la médiation et fait office d'objet intermédiaire⁹ entre le technicien-ne agricole ou forestier, le propriétaire, l'utilisateur-ère et le gestionnaire, garant d'une transmission de l'information et de pratiques de gestion.

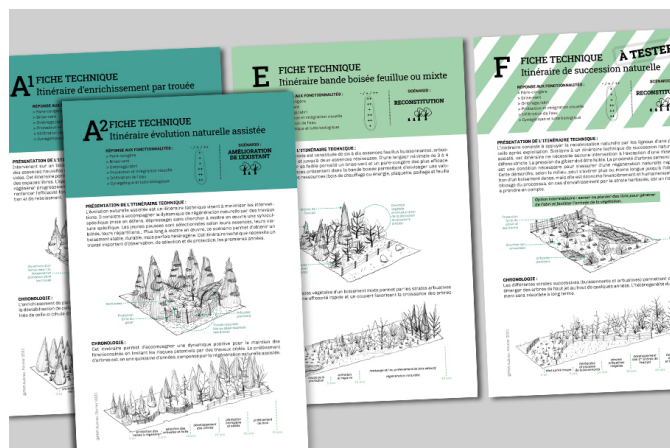
Le changement de logique de projet et de gestion génère aussi une transformation formelle forte par l'usage d'essences végétales locales, essentiellement des feuillus, et en souhaitant donner un usage à la ressource bois issue de la gestion dans le système agricole. Le motif bande boisée va muter ; sa plasticité uniforme, monobloc et stable sera transformée vers des apparences saisonnières, plus aléatoires. Une réponse à la controverse sans supprimer le motif critiqué. Cependant, l'usage de végétaux feuillus de la marque Végétal Local relève avant tout d'une volonté d'adéquation des végétaux à leur territoire, à la fonctionnalité écologique des milieux et de conservation du potentiel génétique face aux risques sanitaires et climatiques. L'usage de cette marque végétale répond également aux projets du Parc Régional de structurer une association de planteur en Lozère, d'une pépinière forestière pédagogique au sein de l'école forestière de Javols et favoriser l'installation de porteur-euses de projet en mesure de répondre à la demande croissante de plants.

Deux ans après le début de la démarche, nous observons déjà les transformations des représentations et de l'attention portée à ces motifs végétaux, conséquence directe et indirecte de l'animation engagée par le PNR de l'Aubrac et ses partenaires.

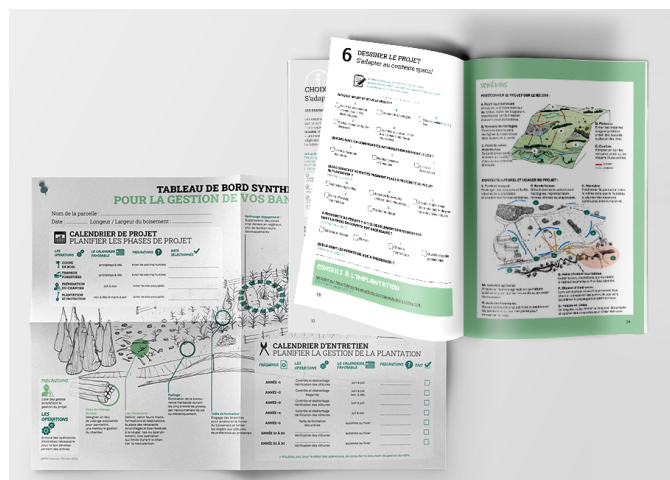
L'une de ces transformations relève de l'attention et du regard que portent les habitant-es sur ces infrastructures végétales. Le travail d'animation porté par le Parc lors de réunions publiques, de communication sur la presse locale et les projets pilotes ont participé à désensibiliser la thématique. Méconnus, le fonctionnement et le rôle des bandes végétales sont aujourd'hui compris tant par les habitant-es, que le milieu agricole et les élu-es. Notamment, un projet de réhabilitations opéré sur le bien de section d'une des communes a permis de générer un espace de négociation entre la mairie et la commission syndicale à partir du ressenti des habitant-es pour maintenir un point de vue sur le Buron communal. L'implication d'une poignée de riverain-es sur le chantier, ailleurs des élu-es proposent d'organiser des chantiers pédagogiques avec les écoles communales, ce qui témoigne du changement de perception de l'arbre champêtre marginalisé ces dernières années. Une dynamique qui ouvre des perspectives de chantiers et de récoltes de graines participatifs sans heurter les précautions des élu-es et de la direction du PNR. En outre, cette dynamique locale s'installe dans une tendance globale d'attrait, de pédagogie sur le rôle des arbres et d'encouragement à leurs plantations.

L'observation de cette démarche, dans laquelle j'ai été partie prenante, révèle cependant de nombreux obstacles à la pérennité d'une telle politique publique. Bien que la démarche programme la réhabilitation d'une dizaine de kilomètres de bandes boisées, l'efficacité d'un tel projet repose avant tout sur l'animation et les financements. Les mêmes ingrédients qui ont permis leurs créations. Or, jusqu'à la publication du programme « Plantons des haies » (plan relance 2021), aucune aide financière ne permettait de financer raisonnablement les projets de plantations et de convaincre les propriétaires. Conditionnées par des subventions nationales, les démarches en sont dépendantes et s'activent lorsque les financements se manifestent. En effet, l'animation et la rencontre des propriétaires, travail porté par le chargé de mission forêt du PNR ou par un agent du CRPF missionné, sont conditionnés à l'intérêt des élu-es et aux moyens financiers alloués. D'autres tendances font également obstacle à la démarche : l'absence d'association de planteur-euses sur le département de la Lozère jusqu'en 2021, le manque de plants forestiers et de professionnels souhaitant intervenir sur les chantiers. La réponse du Parc Naturel, notamment au travers de sa charte forestière, investit l'ensemble des champs professionnels en lien avec l'arbre champêtre. Cependant, sans porteur-euse de projet consolidant les acteurs existants la dynamique est fébrile.

Enfin, la persistance de ce patrimoine végétal que sont les bandes boisées et plus largement la culture de l'arbre hors forêt, incarnée sur le massif de l'Aubrac par le Hêtre, le Drélier (Alisier blanc), les cultures fruitières en terrasses, etc., se confronte à des logiques foncières, économiques et à une érosion culturelle forte qui menace la persistance de nom-



Fiches techniques proposant des itinéraires techniques de plantation. ©Rémy Teyssedre



Livret d'aide au projet et tableau d'entretien du linéaire. ©Rémy Teyssedre

breux motifs végétaux et des pratiques associées. Il s'agira alors d'observer comment l'action publique paysagère produit ou transforme les normes et représentations sociales sur l'arbre et mesurer le fléchissement des dynamiques contraires ; et d'évaluer le regain d'attrait pour l'action de planter !



Chantier de replantation mené avec les étudiants de l'école forestière et la participation volontaire d'habitants. ©Rémy Teyssèdre



L'AUTEUR

Rémy Teyssèdre

Rémy Teyssèdre est designer, diplômé de DSSA Design éco-responsable et de Master en Design transdisciplinaire culture et territoire. Il a engagé au sein du Laboratoire de recherche en projet de paysage de l'ENSP de Versailles un doctorat par le projet, à l'École Universitaire de Recherche Humanités, création et patrimoine, codirigé par Xavier Guillot et Patrick Moquay. Les outils d'implication des habitant-es et acteur-trices locaux dans les politiques publiques paysagères sont le principal axe de sa recherche. Dans le cadre de cette celle-ci, en immersion au sein de l'équipe technique du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, il a investi plusieurs thématiques d'actions de la collectivité, dont les bandes boisées avec Romain Ribière, chargé de mission forêt, ou la question des bourgs avec Émilien Soulenq et Hugo Receveur.
contact : [remyteyssedre \(at\) gmail.com](mailto:remyteyssedre(at)gmail.com)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

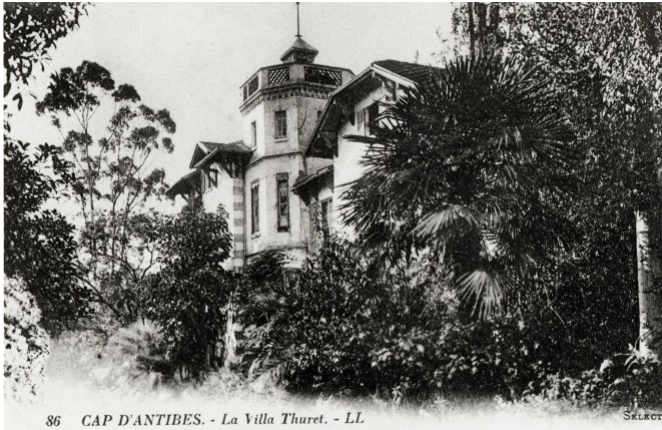
Rémy Teyssèdre, *Des Épicéas plantés il y a 60 ans, quel avenir?*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/des-epiceas-plantés-il-y-a-60-ans-quel-avenir%e2%80%89/>

Le Jardin botanique de la Villa Thuret

Gustave Thuret, botaniste et algologue ancien élève et ami de Joseph Decaisne, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, décida de s'installer sur le Cap d'Antibes en 1857. C'est ici, sur cette langue de terre balayée par les embruns (qui deviendra plus tard un des lieux prestigieux de la côte d'azur) qu'il créa le Jardin botanique de la Villa Thuret, aidé par son ami et assistant Edouard Bornet. Site de 5 hectares dédié à la recherche scientifique en botanique et à l'acclimatation, ce fut l'un des premiers laboratoires de recherche français fonctionnant sur fonds privés.

Par Robin Ardito 6 JUILLET 2021



86 CAP D'ANTIBES. - La Villa Thuret. - LL.

À son arrivée, il fit arracher la plupart des plantes déjà en place pour y entreprendre des essais systématiques d'introduction et d'acclimatation de végétaux exotiques. Décision surprenante pour la population rurale du cap d'Antibes et des alentours, qui cultivait essentiellement des plantes vivrières telles que l'olivier, la vigne, le blé, les arbres fruitiers.

Dès la création du jardin ont été introduites des espèces exotiques des quatre coins du monde, avec le soutien du muséum d'histoire naturelle de Paris et grâce à la création d'un réseau exceptionnel de botanistes et horticulteurs. En Novembre 1857 Gustave Thuret écrit à Joseph Decaisne à propos de sa difficulté à se procurer des plantes : « *Le plus pauvre paysan normand a plus de fleurs dans son jardinet qu'on n'en trouverait chez le plus riche habitant du pays* ». Le Muséum de Paris enverra quantité de graines et de plantes au jardin. Un an après l'achat de la propriété, dans une nouvelle lettre à Joseph Decaisne : « *Cher Maître [...] je me hâte de vous remercier de ces libéralités. Votre envoi se composait de 135 espèces dont 50 conifères, plusieurs en double.* ». Inventaire de 1872, correspondances, échantillons d'herbier... Pas moins de 4000 espèces seront ainsi introduites en deux petites décennies.

Gustave Thuret reçoit dans sa villa du Cap d'Antibes des scientifiques de son époque, mais aussi des diplomates et des

artistes tels Georges Sand qui décrira le jardin comme « *le plus beau jardin que j'ai vu de ma vie* ». « *On est dans un Eden qui semble nager au sein de l'immensité* ».

À sa mort en 1875, le jardin fait l'objet d'une donation à perpétuité à l'État français, pour qu'il soit rattaché à un établissement de formation et de recherche et pour pérenniser les travaux entrepris. Charles Naudin, botaniste et ami de Mr Thuret, poursuit les travaux entrepris, pendant qu'Edouard Bornet rassemble et publie une partie des résultats obtenus.

Georges Poireault, agronome, succède à Charles Naudin en 1899 et crée le Centre de Recherches Agronomiques de Provence en 1927. Le site est alors rattaché au Ministère de l'Agriculture et deviendra en 1946 un centre de recherche dépendant de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA). Les travaux portent alors sur les grandes cultures florales et l'institut poursuit dans le Jardin botanique les travaux d'acclimatation d'espèces végétales de climat méditerranéen. En 2020, l'INRA fusionne avec l'IRSTEA et devient INRAE (Institut de Recherche en Agronomie, Alimentation et Environnement).

Malgré ces nombreux changements d'institutions et en dépit d'accidents climatiques parfois violents propres au climat méditerranéen, le jardin et ses collections ont pu arriver jusqu'à nous grâce au travail de scientifiques et de jardiniers passionnés, qui se sont positionnés à l'échelle de temps de l'arbre et ont permis aux espèces introduites de s'acclimater et de leur survivre.



Eucalyptus dorriigoensis de plus de 150 ans ©Robin Ardito (INRAE)

Notions d'acclimatation

Selon Naudin, une plante peut être considérée comme acclimatée lorsqu'elle est capable de se maintenir sans l'intervention du jardinier (Naudin et al, 1887)²

Plusieurs milliers d'espèces ont été introduites, testées et ont survécu. Certaines d'entre elles sont même devenues banales. Aujourd'hui, le jardin compte plus d'un millier d'espèces, représentant 150 familles botaniques et 450 genres répartis sur 3,5 hectares, dont certains sujets ont plus d'un siècle et demi. Les spécimens actuels sont parfaitement adaptés au climat méditerranéen, caractérisé par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Le processus d'introduction se poursuit pour constituer et conserver des ressources biologiques originales. Aujourd'hui, il s'agit principalement d'espèces ligneuses : arbres, arbustes et lianes.

Certaines plantes ne proviennent pas de régions à climat méditerranéen (*Agathis robusta*, *Afrocarpus manii*), mais ont montré une résistance aux aléas climatiques locaux (gel, sécheresse, vent...). Certaines comme *Jacaranda mimosifolia* ou *Tipuana tipu* ont un feuillage persistant dans leur région d'origine, mais caduc ici, en raison du froid hivernal. Ces exemples illustrent la plasticité de certaines espèces, qui en fonction de leur provenance et de leur physiologie, ont plus ou moins de facilité à s'accommoder du climat Azuréen.



Agathis robusta (à gauche) et Eucalyptus viminalis (à droite) © Robin Ardito (INRAE)

Processus d'introduction au jardin, de la prospection à la culture

Environ 100 à 150 espèces (essentiellement ligneuses) arrivent au jardin chaque année. Ces nouvelles acquisitions se font quasi systématiquement sous forme de graines, via les échanges réalisés grâce aux *index seminum* (catalogues de graines) des jardins botaniques ou via les achats à des grainetiers.

Pourquoi des graines ? Car cela donne l'opportunité :

- de mettre en place des protocoles de semis, notamment pour la levée de dormance
- d'observer la croissance de la plante dès le début, incluant les stades de jeunesse
- de multiplier et comparer des provenances naturelles disponibles,
- de limiter l'introduction d'organismes exotiques indésirables souvent apportés avec les plantes déjà germées (sur la plante ou dans les pots) et d'éviter d'éventuelles invasions biologiques (exemple : insectes ravageurs)



Fruits de *Nageia nagi* (à gauche) et Fruits d'*Encephalartos lehmannii* (à droite) © Robin Ardito (INRAE)



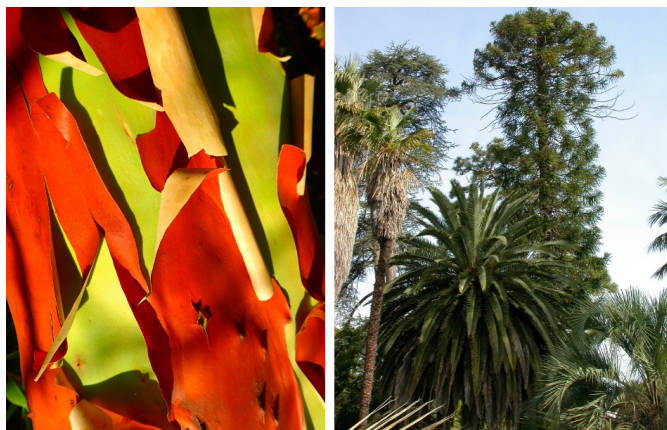
Sachets de graines de provenances diverses © Robin Ardito (INRAE)



Semis en cours © Robin Ardito (INRAE)

Le processus d'introduction se fait dans le respect de la réglementation : convention sur la biodiversité, convention de Washington, protection des espèces patrimoniales, etc. Chaque plante est tracée, de son arrivée au jardin à l'éventuelle diffusion de sa descendance ou de matériel végétal.

À l'étonnement des visiteurs qui souvent n'imaginent pas le travail en amont, pendant et après la mise en culture, nous répondons que ces précautions et protocoles nous permettent de recueillir un maximum de données et de limiter les risques environnementaux. Ces données nous permettent d'observer les mécanismes de croissance et d'adaptation des plantes au contexte, sur plusieurs années, d'identifier des arbres d'avenir et d'affiner les techniques de culture.



Écorce d'*Arbutus glandulosa* en fin de journée (à gauche) / Diversité d'espèces (à droite) © Robin Ardito (INRAE)

Les programmes scientifiques

Vous l'aurez compris, le jardin botanique de la Villa Thuret est avant tout, un jardin expérimental. L'unité expérimentale Villa Thuret d'INRAE, qui en assure la direction et la gestion, participe à des réseaux scientifiques et à des programmes régionaux, nationaux ou européens. Elle accueille des dispositifs expérimentaux, réalise des observations et recueille des données scientifiques qu'elle utilise directement ou diffuse à d'autres équipes scientifiques. Elle réalise également la médiation scientifique de projets.

Plusieurs programmes sont en cours, par exemple :

- Phénologie et changement climatique : observations morphologiques et observation de la croissance grâce à des capteurs équipés de micro-dendromètres (réseau national TEM-PO)

- Invasions biologiques : mise en place d'un protocole de suivi et de contrôle de nouveaux scolytes envahissants scolytes *Xylosandrus crassiusculus* et *compactus* grâce au projet européen life SAMFIX.

À ces programmes expérimentaux viennent s'ajouter d'autres observations comme la surveillance des floraisons d'espèces allergisante en lien avec le Réseau National de la Société d'Allergologie (RNSA), les inventaires botaniques d'espèces exotiques et autochtones poussant dans des parcelles non entretenues, les relevés de floraisons des plantes en collections et bien d'autres.

Un jardin au naturel

Les collections et espaces verts du jardin sont gérés de manière sobre et écoresponsable. Cela permet non seulement de tester le comportement des plantes en conditions proches de conditions naturelles, mais aussi de favoriser la biodiversité. Aucun produit phytosanitaire chimique n'est utilisé ; les tontes sont réalisées tardivement afin de laisser les herbacées finir leur cycle et ainsi permettre aux insectes et autres animaux d'en profiter au maximum ; les arbres ne sont taillés que lorsqu'ils se gênent entre eux ou représentent un danger pour les personnes ; le broyat issu du nettoyage est utilisé pour pailler les plantations. Par souci d'économie d'eau et d'acclimatation, les jeunes plantations ne sont arrosées que les deux ou trois premières années pour favoriser la reprise.

Ce parti pris interpelle parfois les visiteurs habitués à des jardins plus « soignés » et « propres ». Ces derniers n'hésitent pas à questionner les jardiniers qui se font alors un plaisir d'expliquer les raisons de ces choix stratégiques de fonctionnement du jardin, participant ainsi à une diffusion de pratiques respectueuses de l'environnement.



Vue du jardin © Robin Ardito (INRAE)

Éducation, formation, sciences participatives

Comme d'autres jardins botaniques, la Villa Thuret a une mission d'accueil du public et d'éducation. Le jardin est ouvert au public. Elle accueille entre 15 et 20 000 visiteurs par an, seule ou avec ses partenaires, en visite libre, en visites commentées expertes pour des groupes, en particulier d'étudiants ou de professionnels, lors d'évènements récurrents.

Elle s'appuie sur des réseaux de partenaires professionnels ou des bénévoles pour mettre en place des dispositifs d'observation, pour recueillir ou pour diffuser des informations.

L'unité expérimentale Villa Thuret participe aussi à l'élaboration de parcours de formation professionnelle, avec le projet européen Alcotra franco-italien « Un Monde vert »^[1]. Ce programme est destiné à former des futurs jardiniers, paysagistes et guides historiques pour les jardins botaniques de la Riviera. Ce programme d'adresse aux jeunes diplômés, mais aussi aux personnes souhaitant se reconverter dans les filières vertes (jardins et espaces verts).

Une influence sur le paysage local

Le jardin rayonne depuis le XIXe siècle, grâce à ces travaux, aux résultats passés et actuels et à l'arrivée continue de plantes exotiques. Depuis sa création, il a introduit et permis la mise en culture d'espèces exotiques, dont certaines se sont diffusées grâce à des échanges de semences ou des publications. Cela a contribué à enrichir les palettes d'espèces végétales utilisables pour l'évolution de l'horticulture méditer-

ranéenne et la création du paysage de la Côte d'Azur.

L'équipe de l'unité expérimentale Villa Thuret poursuit les travaux d'acclimatation initiés il y a un peu plus de 160 ans, dans un contexte scientifique, juridique et sociétal différent, notamment avec la nécessaire adaptation des espèces et des pratiques à l'évolution du climat et ses répercussions futures sur les filières horticoles, sylvicoles et paysagères méditerranéennes.



Isopogon formosus (à droite) / Banksia ornata (à gauche) © Robin Ardito (INRAE)



La villa Thuret aujourd'hui © C. Slagmunder (INRAE)



L'AUTEUR

Robin Ardito

Robin Ardito, ouvrier paysagiste et jardinier botaniste de formation est depuis 2017 technicien en production et expérimentation végétale à INRAE.

Il assure, avec l'équipe technique, l'entretien et le renouvellement des collections botaniques du jardin Thuret, son travail allant de l'introduction à la plantation de nouvelles espèces sur site. Son activité alterne entre horticulture, recherches botaniques, programmes expérimentaux et entretien des espaces verts.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Robin Ardito, *Le Jardin botanique de la Villa Thuret*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/le-jardin-botanique-de-la-villa-thuret/>

Le jardin des joyeux

Le quartier de la Maladrerie est une cité-jardin construite dans les années 1980 à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis. À l'été 2015, un grand parking à l'abandon de 1700 m² a été démonté : la couche d'enrobé a été cassée et laissée en l'état pour empêcher tout accès aux véhicules motorisés. Le parking reste longtemps entouré de barrières de chantier et crée un paysage chaotique, qui peut être vu et vécu de façons très diverses par les habitants. Dans la mesure où un projet de réhabilitation ANRU 2 du quartier est à l'étude, l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers demande une proposition d'aménagement frugale et temporaire. Nous proposons donc de transformer ce chaos de bitume en un jardin de rocaille géant !

Par Wagon Landscaping 6 JUILLET 2021

Le passage du plan lisse du parking à cette mosaïque de plaques, d'interstices, de trous, a multiplié les orientations, la profondeur, la surface propice au développement d'une flore spécifique et très riche. L'enjeu du projet consiste donc à apporter une nouvelle fertilité pour accueillir la nature à partir d'un sol stérile, imperméable et inexistant.

C'est un jardin qui doit pouvoir se développer par lui-même, au fil des saisons, sans arrosage et sous une intervention jardinière limitée. Il nécessite peu d'entretien (environ 5 visites par an) mais il reste fragile si on adopte de mauvaises techniques d'intervention. L'entretien demande un savoir-faire jardinier poussé pour reconnaître les plantes et leurs semis, agir au bon moment, faire les bons gestes. Nous adoptons un jardinage par soustraction qui consiste à laisser la place aux plantes que l'on veut favoriser afin de trouver la meilleure dynamique.

Inspirée par les jardins de rocaille du 19^e siècle, comme celui du Jardin des Plantes, la palette végétale est choisie parmi celles des plantes alpines et des plantes des sols superficiels. Elles pourront survivre à ces conditions extrêmes, se ressemer et assurer la colonisation des différents types de fractures. Malgré un sol pauvre, le jardin accueille paradoxalement une grande richesse floristique : plus de 150 espèces différentes!

Le chantier de plantation est réalisé à l'automne 2016. Rien n'est exporté, un peu de substrat est apporté pour remplir les fissures. En 2017, le jardin s'installe et commence à grignoter l'asphalte....

C'est un jardin très changeant. Au printemps, il se pare de couleurs et offre une danse rythmée de ses premières floraisons. C'est la levée des semis, la sortie des bulbes. Pendant les chaleurs de l'été sans arrosage, le jardin se repose et semble parfois fané. À l'automne, toujours en mouvement, l'ancien parking reprend des couleurs sur une couverture cendrée, annonciatrice d'un calme hivernal, pour rejaillir au

prochain printemps...

Les plantes sont laissées en l'état tout l'hiver pour se ressemer.

En 2021, cinq ans après sa création, le jardin a pris ses aises : le bitume disparaît de plus en plus, les pollinisateurs sont nombreux et les arbres ont pris une belle ampleur...

Quelques données chiffrées :

Surface du parking 1500m² :
 42 m³ de substrat apporté
 15 m³ de gravier
 1000 vivaces
 500 g de semis adapté aux sols secs
 100 arbres et arbustes
 plus de 150 espèces de plantes différentes
 Durée du chantier : 5 jours à 7 personnes



Juillet 2015



Avril 2016



Juin 2017



Octobre 2016



Octobre 2017



Octobre 2016



Avril 2018



Avril 2017



Juin 2018



Novembre 2018



Avril 2019



Septembre 2019



Juin 2020



Mai 2021



Juin 2021



L'AUTEUR

Wagon Landscaping

Wagon Landscaping est une agence fondée en 2010 par deux paysagistes, Mathieu Gontier et François Vade pied. L'agence développe une approche de projet qui développe de front deux activités généralement distinctes : la conception et la réalisation. Cette philosophie du terrain s'accompagne d'un respect et d'un intérêt particulier pour le vivant qui s'invite dans une expérience innovante et qui tient compte des caractéristiques des milieux, des dynamiques naturelles et de leurs temporalités au service de chaque projet.

www.wagon-landscaping.fr

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Wagon Landscaping, *Le jardin des joyeux*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

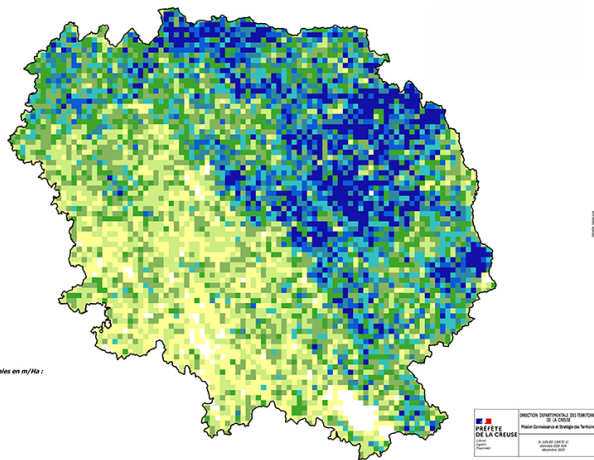
<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/le-jardin-des-joyeux/>

Pour une gestion durable des haies de la Creuse

Depuis le 1er janvier 2021, une vaste étude a été lancée, à l'échelle du département de la Creuse, ayant pour objet le devenir du bocage. Projet multipartenarial, porté par l'Escuro-CPIE des Pays Creusois, le CAUE de la Creuse, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et l'AFAC-Agroforesteries, avec le soutien de l'Office français de la Biodiversité, l'IGN, les services déconcentrés de l'État et de nombreux acteurs locaux, il vise à produire un diagnostic le plus exhaustif possible de l'état du bocage creusois, de fédérer les différents acteurs et gestionnaires de la haie, et proposer des actions de gestion permettant d'assurer sa pérennité.

Par Marin Baudin 6 JUILLET 2021

Nous ne sommes qu'au début de la démarche et l'objectif de cet article est de jeter quelques bases de réflexion, en prenant le temps de comprendre comment un paysage si caractéristique a pu se construire.



Densité de haies par hectare selon le dispositif de suivi du bocage © DDT de la Creuse

Si des fouilles archéologiques ont révélé, en Grande-Bretagne, en Irlande et en France, des structures agraires s'apparentant au bocage (avec des talus ou des murs de pierres sèches) datant de l'Âge du Bronze (entre 2200 et 750 av. J.-C.), il est admis que le système bocager tel que nous le connaissons aujourd'hui s'est constitué au fil des siècles et de différentes manières selon les régions. Il a constitué, et constitue toujours, une construction paysagère forte, liée aux pratiques agricoles et, à ce titre, sujette à ses évolutions.

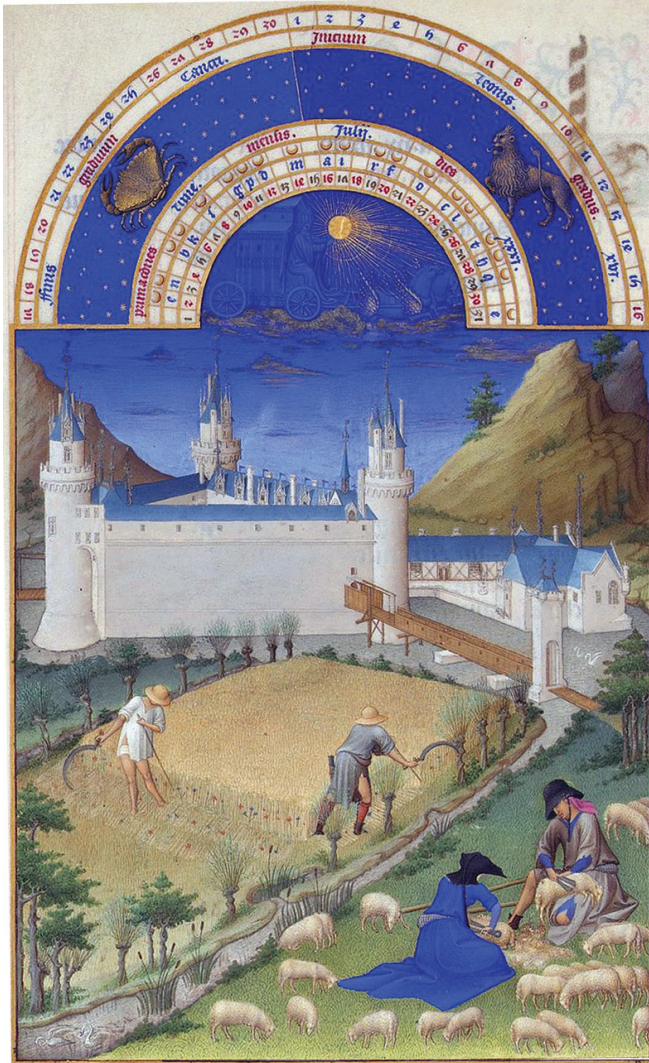
Ainsi, entre le XIIe et le XIVe siècle, le Nord et l'Ouest de la France et de la Belgique voient apparaître d'importants nouveaux bocagers (prairies de formes irrégulières et de tailles variées, entourées de haies vives) dans les vallées. Les champs

ouverts subsistent sur les plateaux. C'est alors le développement de l'élevage, du négoce du fromage et du beurre, ainsi que la consommation accrue de viande dans les villes, qui modifie profondément les paysages, les adaptant à de nouveaux usages. Les terres labourables sont alors converties en pâtures et clôturées. « *Les troupeaux étant devenus des propriétés individuelles à la fin du XIVe siècle, les haies servent de barrière aux animaux et les empêchent de provoquer des dégâts dans les cultures des voisins ; c'est la justification donnée dans un acte datant de 1335* »¹.

À une époque où la représentation picturale devient de plus en plus réaliste, les enluminures des Très Riches Heures du Duc de Berry témoignent, mois par mois, des travaux des champs, décrivant avec précision la vie et le labeur des paysans. Pour celle du mois de juillet (figure 2), le champ moissonné est représenté ceinturé d'une haie basse et d'arbres menés en têtards. Tout indique donc ici une pratique déjà bien ancrée, toujours en usage dans certaines régions bocagères.

De même, Konrad Wirth, pour son retable La pêche miraculeuse (figure 3), représente la scène, au bord du Lac Léman, avec en arrière-plan le mont Salève couvert d'un bocage s'étendant dans la vallée et sur les hauteurs.

Le bocage entre alors dans l'imaginaire collectif, sous différents noms selon les régions et les terroirs, devenant un motif paysager au même titre que la forêt, la lande ou l'*open-field*.



Les Très Riches Heures du Duc de Berry, mois de Juillet, Frères de Limbourg, 1411-1416, Musée Condé, Chantilly



La pêche miraculeuse, Konrad Wirth, 1444, Musée d'Art et d'Histoire de Genève (Suisse)

Toutefois, c'est aux XVIII^e et XIX^e siècles que le système bocager fait un véritable bond.

En France, le XVIII^e siècle est surnommé « le siècle de l'individualisme agraire », phénomène dû à la Révolution française où l'aristocratie et le clergé perdent la propriété de nombreuses terres. Les paysans se partagent alors le foncier

en édifiant des talus sur lesquels sont plantés, ou poussent spontanément, arbres et arbustes. Cela se développe également sur les communaux, dessinant alors une nouvelle campagne, modifiant parfois le tracé des chemins, épousant souvent les caractéristiques morphologiques du terrain, tentant de s'en affranchir parfois. Le spectre de la famine pousse les paysans à produire avant tout de quoi faire du pain : blé tendre, méteil et seigle. Sur les sols plus acides, ils entretiennent des plantations de châtaigniers appelés « gorces », mot qu'on retrouve souvent dans la toponymie creusoise.

Selon les lieux, le bocage s'est constitué par plantation d'arbres et d'arbustes en limite de parcelle, par conservation d'une lisière arborée, lors de défrichements, ou bien de semis naturels et de leur sélection lorsqu'un talus ou un muret de pierres sèches avaient été construits. Au gré des héritages, la division des terres resserrait davantage la maille bocagère. Dans la Creuse comme dans bon nombre de régions bocagères, les haies évoquent un habitat dispersé, fait de hameaux et de villages, de fermes isolées. Toutefois, ils sont tous raccordés entre eux par un très important réseau de chemins, irriguant toute la campagne, rompant tout isolement. Au-delà de l'individualisme évoqué, c'est aussi une société solidaire qui façonne ces paysages.

Le mouvement de plantation s'est poursuivi jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Le bocage creusois est ainsi décrit, en 1939² : « La haie est un genre de clôture extrêmement employée dans la campagne creusoise où on lui donne généralement le nom de "bouchure". Les fossés sont assez rares ; les murs en pierre sèche dits "en dentelle" n'existent que dans certaines régions, où ils voisinent avec les haies qui, ailleurs, règnent presque exclusivement.

La façon dont les haies creusoises sont faites présente beaucoup de variétés. Il y a la haie morte constituée par des "épinés" et autres branches sèches. Il y a la haie vive, ici formée surtout "d'épinés" blanches ou noires, là, de plants de saules. Mais aux "épinés" se mêlent bien d'autres arbustes, des houx, des noisetiers notamment, de jeunes plants de châtaigniers. Des arbres, chênes, charmes principalement, dont les élagages répétés ont fait des "têtards", s'élèvent de loin en loin des haies. Celle-ci a donc un aspect très souvent complexe, irrégulier [...].

Plusieurs usages existent pour la taille des haies qui appartiennent aux deux propriétaires des héritages qu'elles séparent.

L'un de ces usages donne à chaque propriétaire la taille sur moitié de la largeur de la haie et toute sa longueur. L'autre lui donne la taille toute la largeur de la haie et la moitié de sa longueur. [...] Chaque propriétaire garde le produit de la taille qu'il a faite.

Il est admis partout que la taille doit être pratiquée seulement pendant le temps où "la sève ne coule plus", c'est-à-dire qu'elle peut normalement avoir lieu dès novembre et ne doit pas être faite après la fin de mars. [...] Dans les cantons de Boussac et de Châtelus-Malvaleix, la taille se fait en principe tous les trois ans, dans les cantons de Dun-le-Palletteau et La Souterraine, entre pré et terre, en principe tous les cinq à six ans. »

Depuis la fin du XIX^e siècle, la Révolution agricole et le Code Napoléon, les parcelles bocagères sont pour la plupart « mise à l'herbe » : fétuque, ray-grass, trèfle et luzerne

sont alors destinés à engraisser les bovins. C'est ainsi que la Brande de Lande, dans le bassin de Gouzon, reçoit un bocage à la maille rectiligne (figure 4), constitué de talus et de fossés, afin de rendre cultivables comme prairies artificielles ou pâtures, des terres qui ne l'étaient pas auparavant.



La maille rectiligne de la Brande de Landes, dans le Bassin de Gouzon (23)

Le bocage s'abroge alors des contraintes du milieu. Les parcelles, bien souvent de grandes tailles, révèlent de grandes exploitations agricoles. Des arbres de haut jet accompagnent les haies basses.

Dès qu'un vallon se dessine, la maille se resserre et devient plus tortueuse, délimitant des prés plus étroits. C'est le cas de la région de La Souterraine et Le Grand-Bourg, même si ce bocage aujourd'hui se transforme très rapidement, de nombreuses haies disparaissant pour laisser la place à des parcelles plus grandes souvent mises en culture. Si la haie basse disparaît, les arbres de haut jet sont conservés. Ceci crée alors un nouveau paysage, qualifié de campagne-parc, à l'image des parcs à l'anglaise, mettant en valeur les courbes topographiques et le patrimoine bâti. Ce phénomène est actuellement en expansion dans tout le département.

Sur les plateaux du Haut-Limousin, de la Haute-Marche et de Bellegarde, si le bocage est aussi présent, il partage l'espace avec de petits bois ou des taillis de chênes, de châtaigniers, de bouleaux et de hêtres. Les haies se retrouvent alors dans les fonds de vallons, entourant des prairies permanentes. Sur la montagne de Toulx-Sainte-Croix, dans les monts de Guéret ou sur le Plateau de Millevaches, le bocage était essentiellement lithique, c'est-à-dire constitué de murets de pierres sèches qui pouvaient parfois se doubler d'une haie.

La déprise agricole et l'abandon de ces murets voient apparaître aujourd'hui une végétation plus abondante, voyant disparaître nombre de ces anciennes parcelles au profit de taillis et de petits bois.

« Dans le bocage, le visiteur apprécie le vert tendre qui peint les haies du printemps, les taches fleuries surpiquant le fond des prairies mouillées, le tronc rugueux d'un grand chêne, le parfum subtilement poivré de l'épine noire qu'il va respirer dans la fraîcheur d'un soir de Mars, et tant d'autres choses encore qui, prises isolément, semblent éternelles. À côté de ces traits ténus qui font la "campagne", il goûte le silence qu'il rencontre à chaque pas. Mais, à vrai dire, ce silence marque et souligne l'absence de l'homme ».³

En effet, l'exode rural amorcé depuis la fin du XIXe siècle a petit à petit, jusqu'à aujourd'hui, dépeuplé les campagnes des

forces vives qui les entretenaient. Deux guerres mondiales, l'apparition puis la généralisation du fil de fer barbelé, la mécanisation voyant apparaître des machines agricoles de plus en plus imposantes, ainsi que les politiques de remembrement ou d'échanges de terres, ont profondément remis en question la taille des parcelles, l'entretien et bien souvent le maintien même des haies bocagères. Bien souvent, la production de bois bocager, jugée fastidieuse et peu rentable, a été délaissée, tout comme bon nombre de gestes transmis qui, durant des siècles, ont façonné les paysages creusois.

Le bocage creusois est-il donc appelé à disparaître ?

Et aujourd'hui

« La réponse se trouve peut-être dans la rencontre de deux mondes, jusque là ignorants l'un de l'autre. Le paysage est appelé à sortir de la sphère agricole dans laquelle, trop longtemps, il fut tenu confiné. Peu à peu, il va s'éloigner de l'instant présent, essentiellement productif, pour se fondre dans un espace plus ouvert et devenir thème de discussion, élément de négociation avec le monde extérieur. [...] Nous devons prendre conscience que ces traces de la longue durée, piliers du paysage d'aujourd'hui, et peut-être de demain, sont en train de s'effiloche ; qu'il ne faut pas les occulter mais au contraire les rechercher et, avec elles, chercher à bâtir un bocage contemporain qui sache mêler gestes paysans et regards citadins ... Mais aussi regards paysans et gestes citadins car la réciprocité est vraie ».⁴

Si la population rurale passée était constituée tout autant de paysans et d'artisans qui, en fonction des saisons, pouvaient passer d'une profession à une autre, l'un des principaux phénomènes sociaux actuels est autant la spécialisation d'une partie de la population dans les métiers de l'agriculture que la faible représentation de cette partie dans la population globale française. Environ un Creusois sur sept vit désormais dans une exploitation agricole.

Une grande majorité de la population, bien que vivant à la campagne ou dans des villes où une certaine proximité avec la campagne est maintenue, vit d'autres activités professionnelles. Notre rapport à la campagne et à la nature s'en trouve donc modifié. Elle est autant vue comme un espace de production, que comme un espace de promenade, d'observation de la faune et de la flore sauvages, un espace de villégiature ou un bien commun à préserver pour les générations futures. Loin d'opposer les visions et les sensibilités au paysage, l'objectif est bien de composer avec cette richesse de points de vue afin que chacun-e puisse trouver sa place.

Pour cela, alors que les crises économique, énergétique, sociale, sanitaire et climatique remettent en question nos modes de vie, la structure bocagère de nos campagnes semble apporter des réponses adaptées aux enjeux environnementaux et d'aménagement du territoire, indispensables à notre propre survie.

« Les travaux d'historiens, d'archivistes, de spécialistes du paysage ont montré que la qualité des paysages ruraux était le fruit de projets de société qui avaient su incorporer une approche paysagère pour mieux résoudre leurs problèmes. Dans les périodes de remise en cause, durant les défrichements réalisés par les cister-

ciens au Moyen-Âge, lors de la Renaissance italienne ou de la Révolution française par exemple, la question du paysage a été intégrée aux débats portant sur les questions sociales, économiques, culturelles et a été portée à la fois par les artistes, les hommes politiques et les techniciens, notamment par les agronomes et les forestiers. [...] Pourquoi notre époque ne serait-elle pas capable de projeter et de produire des paysages contemporains de qualité ? [...] Depuis que la réforme de la politique agricole commune est devenue effective en 1992, une idée fait son chemin selon laquelle l'agriculture doit répondre à une triple fonction : production d'aliments et de matières premières, gestion de l'environnement, aménagement du milieu rural. [...]

Quand on replace la question du paysage de façon dynamique comme une composante du nouveau contrat que l'agriculture va devoir passer avec la société surgissent des envies, des actions, une émulation, des débats. Il faut que l'agriculture définisse son propre projet sur le paysage et qu'elle le soumette à la société. Les différences de points de vue entre agriculteurs, ruraux, citoyens pourront alors devenir des éléments de discussion pour améliorer la qualité technique et esthétique des projets et leur reconnaissance par le plus grand nombre ».⁵

La gestion des arbres et haies champêtres, par l'ensemble des gestionnaires, publics et privés, apparaît donc comme un enjeu fort pour le département de la Creuse, pour la qualité de ses paysages, mais aussi son attractivité, la qualité de son eau, sa biodiversité animale et végétale et les services rendus à son agriculture.

Il s'agit également de traduire localement la dynamique nationale en faveur de l'agroécologie, en ne passant pas nécessairement par la replantation de haies, mais surtout par une attention portée sur les haies existantes, en questionnant les pratiques de taille et les usages qui en découlent.



Haie taillée sur trois côtés, Champsanglard (23) ©Marin Baudin



Les effets d'une taille intensive de la haie, Champsanglard (23) ©Marin Baudin



Alignement d'arbres, Chamborand (23) ©Marin Baudin

Dans le travail à accomplir, il s'agira certainement de se défaire d'une gestion devenue uniforme, par une taille à l'épargne sur trois côtés, stérilisant une grande partie du mailage bocager, afin de retrouver une plus grande hétérogénéité de formes et de pratiques.

La nature déteste la simplification. Et l'on note bien souvent un appauvrissement de la diversité floristique des haies lorsqu'elles sont trop taillées. Les essences ligneuses ne supportant pas les tailles annuelles laissent alors la place à des espèces pionnières comme le genêt, la ronce et la fougère. En perdant sa fonctionnalité, la haie est encore davantage dépréciée et l'ultime étape consiste à conserver les arbres de haut jet en supprimant la strate arbustive. La haie devient alors un seul alignement d'arbres .

Comprendre le vivant, intégrer ses besoins essentiels, qui sont aussi les nôtres, permettra d'envisager le bocage dans toute sa complexité. Il sera alors possible de le valoriser pour l'ensemble de ses services rendus à l'agriculture et au paysage.



L'AUTEUR

Marin Baudin

Marin Baudin est paysagiste et travaille au sein du CAUE de la Creuse.
Site internet du CAUE de la Creuse : www.caeu23.fr

BIBLIOGRAPHIE

1. **De la haie aux bocages, organisation, dynamique et gestion**, Jacques Baudry, Agnès Jouin, Éditions INRA, 2003
 2. **Recueil des usages locaux du Département de la Creuse** réunis par la Chambre d'Agriculture et rédigé par Louis Lacrocq. Imprimerie Lecante, 1939
 3. **Un autre regard sur le bocage du Boischaut** in Territoire du Bocage, un paysage à lire, Élisabeth Trotignon, Triages A&L, 2002
 4. **Un autre regard sur le bocage du Boischaut** in Territoire du Bocage, un paysage à lire, Élisabeth Trotignon, Triages A&L, 2002
 5. **Le projet de paysage, un atout pour l'agriculture** in Territoire du Bocage, un paysage à lire, Régis Ambroise, Triages A&L, 2002
-

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Marin Baudin, *Pour une gestion durable des haies de la Creuse*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/gestion-durable-haie-creuse/>

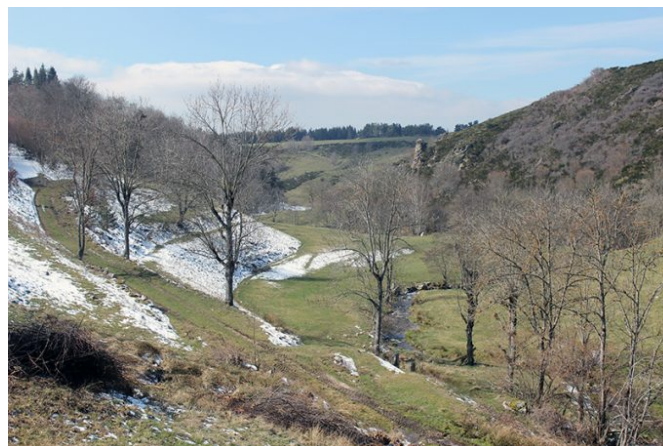
Discrétion bocagère

Ce podcast a été réalisé au nord de la Margeride Lozèrienne, non loin des frontières du Cantal et de la Haute-Loire. Une région de doux monts vallonnés, toute en reliefs, où le remembrement agricole a dû être adapté aux rudes contraintes naturelles. Les agriculteurs, principalement éleveurs, se sont tout de même équipés en mécanisation et ont agrandi leurs champs pour faciliter les rendements. Dans le cadre d'un travail d'étude sur la haie bocagère, je suis allée interroger mes grands-parents, anciens exploitants agricoles, ainsi que mes oncles qui ont repris la ferme de vaches laitières.

Écouter le podcast. Durée 25🕒42"

Par Marine Schmerber 6 JUILLET 2021

[Écouter le son](#)





Les haies mixtes, mi-arbustives, mi-arborescentes, sont le refuge des rapaces bien établis dans la région. Ceux-là veillent gourmands aux grains lorsqu'ils piquent, bons chasseurs, les rongeurs ravageurs dans les champs mûrissant. Plus qu'un simple habitat, ronciers pullulants de mušres, cynorhodon d'églantiers, aubépines et sorbiers, représentent un garde-manger des plus appétissant. La faune auxiliaire y trouve son compte, les fleurs mellifères attirent les insectes et les fruits nourrissent les oiseaux de ce fait enchanteés. Les éleveurs quant à eux ne savent plus tous comment valoriser le potentiel fourrage de ces ligneux spontanés. Pleins d'échardes, les vaches les rechignent au profit de l'herbe fraîche, du foin et de l'aliment qui leur demandent de sormais moins d'effort d'accès. Oui, les animaux d'élevage aussi ont oublié, faute d'anciennes bêtes dans le cheptel pour dévoiler le secret de la ressource nutritionnelle naturelle que représentent les haies.



Les contraintes abiotiques ont conduit à maintenir un maillage bocager développé tandis que dans les plaines étendues d'autres territoires agricoles les abattaient. Seulement aujourd'hui les épinettes du *Prunus spinosa* bordent celles des barbeles, et les cueilleurs seraient bien en peine de glaner branchages, fleurs, bourgeons, mousses, lichens et baies, comme le font les animaux sauvages richement diversifiés.



Les beaux genres emblématiques, à la floraison jaune un peu tardive, soumis au climat montagnard des doux monts bosselés, ravissent les promeneurs du printemps à l'été. Bêtes noires des agriculteurs implantés sur ces sols granitiques, ils colonisent autant qu'ils se font arracher. Plus personne n'en a besoin pour allumer le four à pain ou passer le balai! Là où la haie bocagère n'est plus, les terrains acides et sableux s'érodent peu à peu. Le rôle d'infiltration dans les nappes que jouent les racines n'a plus lieu, pas pratique pour des parcelles aux tendances naturellement hydrophiles...

Photographies ©Marine Schmerber

Il y a de ces territoires où le savoir n'a pas su se transmettre sans toutefois qu'il se perde. Amnésie de leur usage, mais maintien de leur présence, les haies mixtes ornent humblement les lisières des prés pâturés du nord de la Margeride Lozérienne. Les vieilles trognons de frenes, la têtardes tardes mondes, bordent encore les routes, les chemins et sentiers. Entretien annuel, grâce aux tracteurs et par habitude sûrement, il semble que le foisonnement manifeste des services rendus à la vie en campagne ait sauté une à deux générations de paysans.

Il est temps de reconnaître la qualité d'un paysage paysan hérité, et conserve, sur ces terres pauvres d'élevage ancestrales. N'est-ce pas source d'autonomie que de savoir valoriser dans son quotidien la ressource naturelle locale attentivement observée? Le bocage ici s'est affiné dans l'équilibre d'une dualité, l'équilibre entre des dynamiques de colonisations anthropiques agricoles et végétales spontanées. Notre ère propose un retour aux sources en quête de «durabilité», s'inspirant des savoir-faire, de savoir-vivre, de nos ancêtres en fait pas si lointain. Des connaissances vernaculaires de laisses par de précédentes générations prises dans la spirale frenétique d'un progrès consommériste qu'il n'est plus bon, en l'état, de perdre.

Alors observons et écoutons ce qu'il reste de souvenirs de façon à ne pas trop interpréter et idéaliser ces formes bocagères qui, elles, n'ont pas bougé, quoi que le géométrisme toffées. Prenons appui sur des bases solides pour planter, et accompagner, à notre tour, un fu-

tur buissonnant bien pense pour nos campagnes
habite es.



L'AUTEUR

Marine Schmerber

Marine Schmerber est étudiante en dernière année à l'Ecole de la Nature et du Paysage de Blois. A travers ce domaine, elle souhaite pouvoir transmettre sa passion et sa sensibilité pour le paysage et ses dynamiques aux personnes qui l'entourent. Ce podcast a été réalisé dans le cadre d'un rendu de quatrième année sur le thème de la haie bocagère.

ma.schmerber@gmail.com

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Marine Schmerber, *Discrétion bocagère*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/discretion-bocagere-2/>

Paysages en élaboration

L'agriculteur.trice en plantant des arbres, met en place des dispositifs permettant au paysage de se transformer. Sa démarche accompagne une réflexion plus élargie sur son lieu de vie, l'organisation et le sens de son travail, son inscription dans le territoire, mais aussi sa relation paysagère. Dès lors, comment approcher, donner à ressentir et à réfléchir au paysage d'une personne en train de le faire, de le vivre, de le penser ? Cet essai cinématographique, réalisé dans le cadre d'un travail de doctorat de géographie tente une mise en forme du réel observé.

Par Mathilde Rue 6 JUILLET 2021

[Voir la vidéo](#)

Paysages en élaboration, durée 19' 23" ©Mathilde Rue

Quatre fermes, situées en différents lieux de la Haute-Garonne sont rencontrées dans cet essai. Chacun de ces quatre portraits superpose l'état projeté du paysage agroforestier (raconté par la voix de l'agriculteur) à celui réalisé et filmé. Un face-à-face se crée entre l'agriculteur *en projet* et le paysage en transformation.

Par la voix¹ des agriculteur.trice.s – leurs expressions, leurs tons, leurs émotions – on accède à leur relation paysagère. Le *paysage planté*, de nature relationnelle, construit d'expériences vécues et de projections paysagères, invite, plus qu'à être lu, à être *vu, entendu, ressenti*.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Mathilde Rue, *Paysages en élaboration*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/paysages-en-elaboration/>

Essai réalisé avec l'appui des laboratoires de recherche LISST DR et LAREP, de l'université de Toulouse Jean Jaurès (Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole et École Nationale Supérieure d'Audiovisuel de Toulouse). Financement : Fondation de France et Caisse des dépôts

La thèse associée à cet essai et intitulée « *Élaborer le paysage pour l'habiter, le cas des agriculteurs agroforestiers* », soutenue en décembre 2020, est accessible en ligne via theses.fr



L'AUTEUR

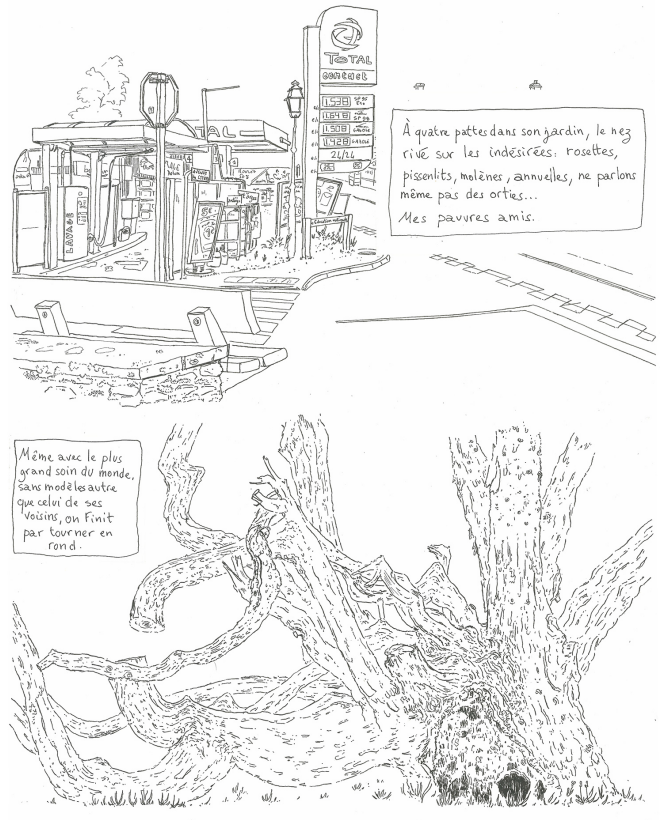
Mathilde Rue

Mathilde Rue, paysagiste et chercheuse en géographie propose une approche compréhensive et spatiale de l'agroforesterie, portée sur le discours de l'agriculteur.trice et l'observation de son lieu.

Aux jardiniers de banlieue

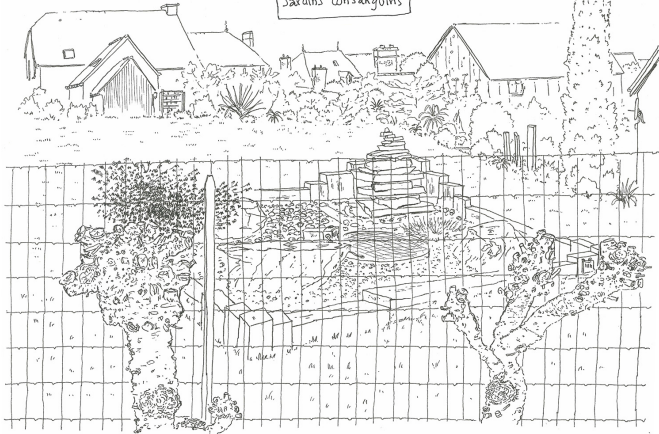
Ce travail a été réalisé dans le cadre de la résidence «Art dans les cités» organisée par l'association Petite Cité de Caractère, en Bretagne, autour de la question du Patrimoine et de la bande dessinée. Pendant six semaines, en visitant six villages je me suis attaché à observer les habitants qui prennent soin, ceux qui ménagent, en particulier, leur jardin. Avec leur relation intime et quotidienne au vivant, ils sont peut-être les nouveaux gardiens fiables à qui nous pourrions confier les clefs de la cité. Aux jardiniers de banlieue est un échantillon de ma récolte bretonne, un poème destiné aux habitants des jardins-objets, des tissus pavillonnaires, celui de Combourg, entre autres.

Par Jean-Alfredo Albert 6 JUILLET 2021

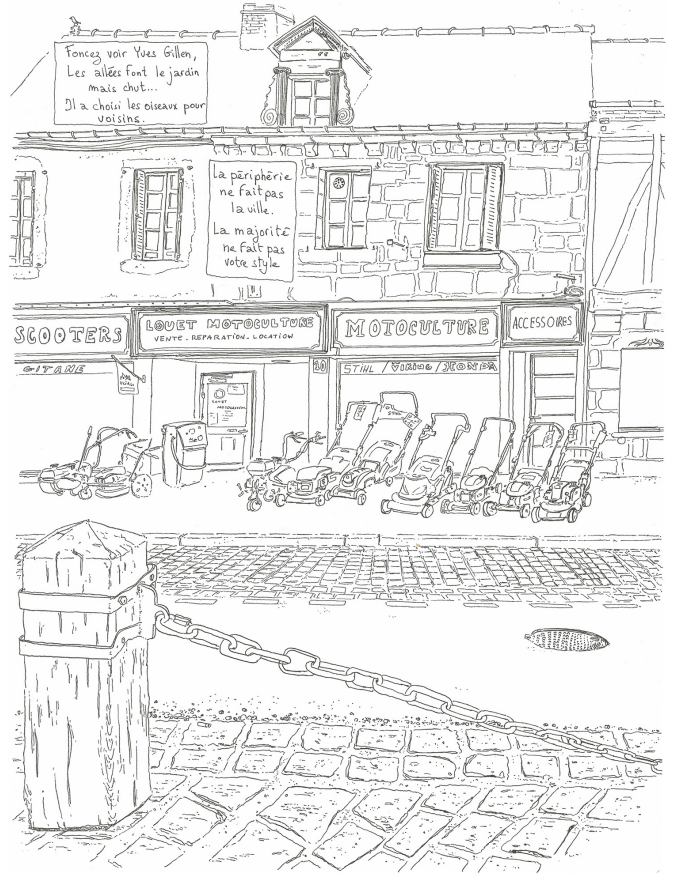




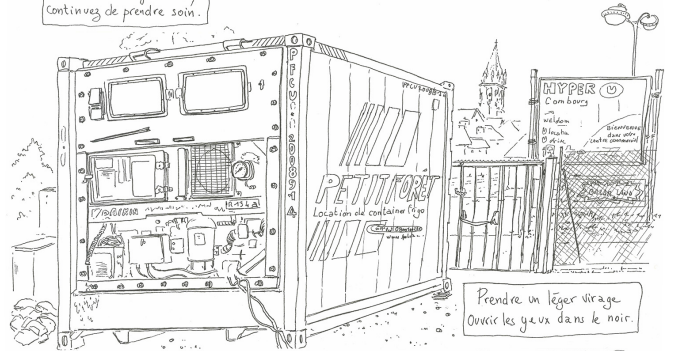
Jardins consanguins



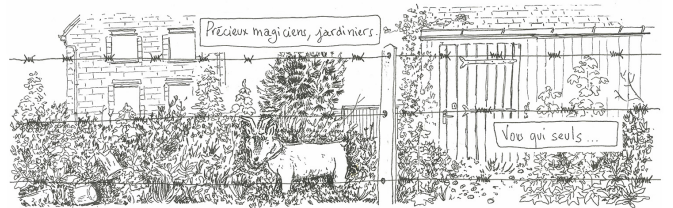
Châteaubriand n'est pas silon
Akuro nichimi, lila, photinia, yucca serata
Els, personne sait pourquoi.

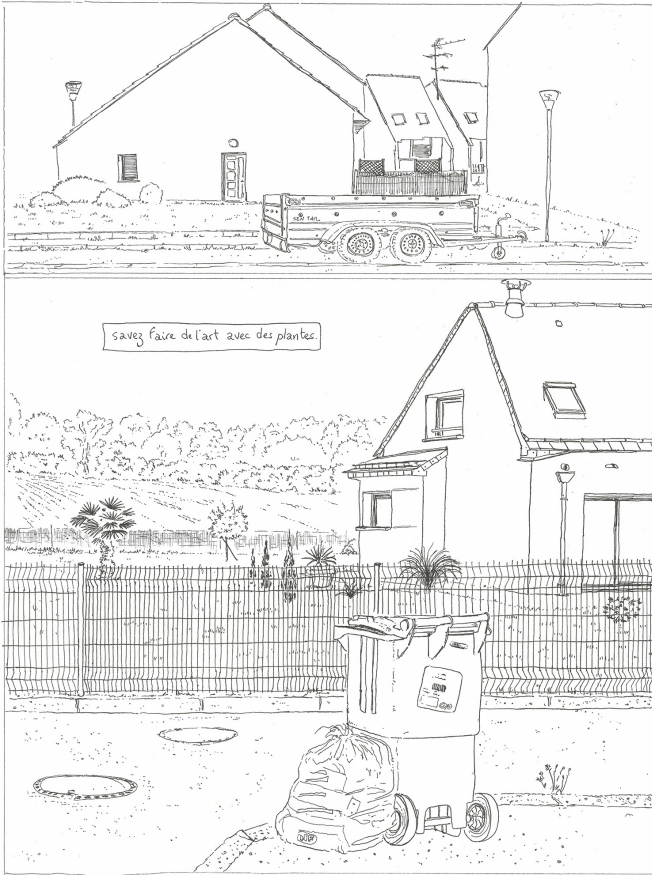


Vous le faites déjà si bien,
continuez de prendre soin.



S'arrête chaque matin, l'autre jour, j'ai trouvé une chèvre dans le roncier. ÊTES-VOUS CACHÉ ?





BIBLIOGRAPHIE

Pour en savoir plus sur la résidence Art dans les Cités :
<https://www.petitescitesdecaractere.com/fr/art-dans-les-cites-appel-candidature>

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Jean-Alfredo Albert, *Aux jardiniers de banlieue*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/aux-jardiniers-de-banlieue/>



L'AUTEUR

Jean-Alfredo Albert

Jean-alfredo a le titre de Paysagiste Concepteur mais préfère dire qu'il est jardinier. Son travail consiste à proposer, au moyen d'outils graphiques et plastiques, des fictions réalisables d'un futur souhaitable capable d'accueillir toute la diversité du vivant.